L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
323 • CHARTRES • 323

• L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 276 borné par les rues Touro (autrefois Union) Françaix, Remparts et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro sur 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60 sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de R. Abat par acte pardevant E. Bouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais de acquereur
Charles F. Claiborne, avocat.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de meubles de maison assortis, etc aussi un piano.

In re la mineure Annie Amelia Phillipott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 64 784 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Stephen E. Phillipott et en faveur de Jas Philipott, tuteur datif, pour le bénéfice de la mineure Annie Amelia Philipott à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 11 mai 1905, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne entre les rues Chartres et Royale

Un grand assortiment de meubles de maison, divers etc.
Aussi, un piano.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. L. Gleason, avocat pour le demandeur en exécution.
6 mai—6 7 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1645 1649 rue State, coin St Patrick (ci: jamais ouvert) près de l'avenue St Charles.

Héritiers de Lazare Levy vs Arthur V. Robertson et F. Ovide Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues State, St Patrick et l'avenue Nashville, désigné comme le lot No 27, mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond, cent treize pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue St Patrick et cent quinze pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé, avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, connues comme les Nos 1645 et 1649 rue State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de François Ovide Lieux
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour les demandeurs.
29 av—29—mai 5 12 19 26—juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gaspar Cuancha vs Joseph Dugué

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 15 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement là dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 9 12 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 5008 rue du Camp, entre Robert et Soniat.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75 729— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magnolia, Robert et Soniat; ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert; le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.
7 av—7 14 20 28—mai 5 11

VENTES A L'ENCAN.

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du Receveur.

Chas J. Schmidt, Art Furniture Mfg Co.

No 72,722—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre daté le 10 avril 1905 et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E Cour Civile de District, je vendrai MERCREDI, le 10 mai, à 11 heures A. M., aux Nos 344-346 rue Baronne. Réclamation contre Mme J. Picard se montant à la somme de $687.50.

Conditions—Comptant.
SAM. H. STERN, Encanteur.
R. Howard McCaleb, E. H. McCaleb Jr, avocats.
30 avr—30—mai 7 10

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mathias Koll, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Koll et als—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,508.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 3 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Sud Rampart, (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knell, daté le 12 décembre 1850, déposé en l'étude de John T. Coffee, ancien notaire comme plan No 6 du livre des plans No un, et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de la dite rue Philip à une allée commune au dit lot et autres de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite allée commune No 2006 rue Philip.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, payer pour l'acte de vente au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Valentine J. Stenta, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo J. Untereiner, avocat du demandeur.
Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.
WILL J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Gabris, Mateo vs Vve Tujague.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans - No 21,115—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procederai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI 17me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, réfrigérateur etc etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Paul L. Fourcay, avocat pour le demandeur. 6 mai—6 14 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une boîte de valeur à glace et de beurre

Comptoirs, Etagères, Installations, Etc.
Bail et Droit d'Occupation.

Christian L. Kepler vs Guiseppe (Joseph) Spira

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 mai 1905, à l'heure ci-dessous mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10:30 heures du matin:

Une grande glacière et conserve pour beurre de fantaisie et de valeur. 2 comptoirs, un lot de boites de thé et de café, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

II. Sur les lieux No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, à midi:

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et au bail des Lieux, No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, fait par C. L. Kepler, le 22 octobre 1903 avec S. Larosa et par lui transféré à Jos Spina et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1905, avec privilège de renouvellement, à un loyer mensuel de $90 60.

Et en cas de non réussite de vendre ledit bail, alors il sera offert en vente:

2° Le droit d'occuper lesdits lieux No 1600 rue Dryades de la date de la vente au 30 septembre 1905.

3° Un lot d'étagères, d'installations, etc., sur les lieux No 1600 rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
5mai—5 10 16

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00 par express $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
29 av

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme sites pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph, No 73,960, Division A.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur le MARDI, le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

TERRES DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee, de John C. Peterson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 85, 30. E. 4. 60 chas. de là S. 58. 30, E. 9. 50 chas à un arbre de pin. de là N. 46, 45, E. 227 chas: de là N. 69 E. 12. 51 chas; de là No 56, E. 2. 78 chas. de là N. 58. 30 O. 6. 68 chas, à un poteau marqué 1. de là S. 64. E. 12. 25 chas, de là N. 10 O. 12. 67-1/2 chas, de là S. 56 30. O. 17 80 chas. à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin, sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de là courant S. 26. E. 700 chas; à un poteau, de là S. 58. 30 E. 7.00 chas: de là S. 45. O. 1577 chas, à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De là N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière; de là N. 85, E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué E. et courant sud 26. O. 3. 50 chas à un poteau marqué 1, delà sud 65, E. P. 25 chas. à un arbre de pin, se tout sur le côté Bailly, d. là S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragusa, suivant la ligne jusqu'à sa terminaison sur la rivière contigue. Etant acquise de J. Ragusa, enregistré dans le livre T. folio 203.

Conditions. Une moitié ou plus comptant. la balance s'il y en a, en un et deux ans, 8 0/0 d'intérêt, les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frederick S. Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,241—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Savage Kelr, Veuve de Frederick S. Lyon et Meyer Harris, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. A. Ducros, avocat.
3 mai—3 7 12

Succession de Sam'l Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,253—Division A—Attendu que Mary Keep, veuve de H. Oscar Benedict, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Sam'l Boyd, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rob't G. Dugué, avocat. 3 mai—3 7 12

Succession de Joseph Fuche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,731—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Marchal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L Gleason, avocat.
3 mai—3 7 12

Succession de Jeanne Claude Gaillat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,943 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isidore J. Ponstein, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—B. Titche, avocat. 3 mai—3 7 12

Succession de Jules Joseph Kunemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73,830—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Mme Julia Kunemann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.
5 mai—5 9 14

Succession de George Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,433—Division C—Attendu que Franklin R. McDonnell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George Pollock, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Cassanella, avocat. 2 mai—2 6 11

Succession de David J. Dowers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,067 — Division C—Attendu que Mme Emma Fazende veuve de David J. Dowers, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David J. Dowers, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Gustave Lemle, avocat. 29 avr—29—mai 3 8

Succession de William Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,231, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Charles Rosen, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Titche, avocat. 26 avril—26—mai 27

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire du receveur de la "Farmers Consolidated Dairy Co." en liquidation. No 71,426—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un lot de comptes ouverts, d'après l'inventaire en notre bureau.

Conditions—Comptant.
7 mai—7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la résidence nouvellement meublée du défunt Eugène Dupré. No 926, avenue du Parc de Ville.

Succession d'Eugène Dupré. — No 75 661 - Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN. Léonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 12 mai 1905 à 11 heures a. m., sur les lieux, No 926 Avenue du Parc de Ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant des ci-après: Piano Weber, orgue piano, pendule coucou, ameublement de salon, chaises avec fond en cuir, joli ameublement complet en chêne pour salle à manger, chaises "wicker" étagères, tables de centre, grand vase japonais, ornements, grand portemanteaux, chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe, tapis pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits de poisson et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 3 chiffonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, descentes de lit, nattes, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. Aussi dans l'écurie—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 buggy, 1 barouche, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "sulky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 tallyho", 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et mastif, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ou réserve.
STROUDBACK & STERN. Encanteurs, 321 rue Gravier.
R. Howard McCaleb, R. Howard McCaleb Jr., avocats.
30 avril—30—mai 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

D'ADOLPH DUCAS.

No 75,463—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Deux certains ilets ou portion d'ilets, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1,241 (autrefois 28 et 38), d'après le plan de N. Rillieux et compagnie, daté le 6 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, d'après lequel plan les dits ilets sont bornés et mesurant comme suit

L'ilet No 993 est borné par Emilie, Célestin, Génie et la ligne du Couvent et a et 20 lots, lesquels mesurant comme suit.

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'ilet No 1241 est borné par les rues Mathilda, Emilie, Force et Vertu et a vingt-deux lots lesquels mesurant comme suit

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilda sur cent vingt huit pieds de profondeur, les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilda sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Vertu sur cent vingt huit pieds de profondeur, le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Vertu; les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix neuf, vingt et vingt et un, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Adolph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.
Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry C. Glover et als No 75,[illegible]96—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 - 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13. Sujet au bail.

2°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN —W. A. Kernaghan encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehard et Léonard Rinehard vs Auguste Derries, No 75 798 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin 4 chambres à coucher, hangar, etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci dessus sont sur deux certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 28 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon voisinage pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage. Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après le dit plan 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée sujette à un usage commun dudit lot et du lot de côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage. Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre B sur le plan dit ci-devant de Brosnan, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après lui 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième, 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 2 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée sujette à usage commun dudit lot avec le lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième par 48 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Annonciation avec 1 pied, 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car ils sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero, J. B. Fisher, avocats.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart, et Léonard Rinehart vs Margaretha Rieder et als. No 75 843 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Le bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus près de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 16ème jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, daté le 14 avril 1905, rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Cunningham, No 75 610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'ilet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas, désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur No 906 rue Perdido.
16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howcott vs Ellen Slidell et als No 72,308 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, désigné comme ilet 641 (autrefois ilet 303 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Peters), Jefferson (Joliet) et Cumbrouene.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots Nos 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'ilet 648 (autrefois ilet 303 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Levee, 136 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet), 136 pieds sur le Chemin Coquillé du Canal de la Nouvelle-Orléans et 238 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 18[illegible].

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No 477 et borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet 447 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard, se trouvant à une courte distance du bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Comté 12 S, R. 12 E, désignée comme lot 35 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de R. Samson, le 6 mai 14[illegible], ladite étendue de terre contenant environ 242 59 acres. Cette propriété ci-dessus décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs payant les taxes de 1905. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant M. W. Patton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.
7mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haley, No 44,3[illegible] du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville, autrefois Douane, sur 166 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles: ladite façade mesure commençant sur la ligne de la propriété, maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne le séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billets ou billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz.

Succession de Joseph Bitter.

No 44,926, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 12 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 90 d'après un plan de A. Bousseau, C. E., daté le [illegible] mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe pardevant A. Pitot, Jr, notaire, le 30 avril 18[illegible], mesurant comme suit: Le lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5, 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds [illegible] lignes sur la ligne le séparant du lot No 7, faisant face au fleuve et aux grands "Stuyvesant Docks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
J. B. Rosser, Jr, avocat.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le [illegible] mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilet ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Darcantel), désigné comme ilet No 3280 (autrefois ilet No 36), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit ilet ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léonidas) ayant, en mesure anglaise, 319 pieds 6 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 9 pouces de face à la rue Stephen Girard et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant douze lots numérotés de 356 à 367 les deux inclusivement

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.
L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Adolph Dugué, administrateur public.
9 av—9 16 23 30—mai 7 11

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

[illegible] rue Gravier